

Communauté de Communes Buëch Devoluy

- [Aspremont](#)
- [Aspres-sur-Buëch](#)
- [La Beaume](#)
- [Chabestan](#)
- [Chateauneuf d'Oze](#)
- [Le Dévoluy](#)
- [La Faurie](#)
- [Furmeyer](#)
- [La Haute-Beaume](#)
- [Manteyer](#)
- [Montbrand](#)
- [Montmaur >>](#)
- [Oze >>](#)
- [Rabou >>](#)
- [La Roche des Arnauds >>](#)
- [Le Saix >>](#)
- [St Auban d'Oze](#)
- [St Julien-en-Beauchêne](#)
- [St Pierre-d'Argençon](#)
- [Veynes](#)

hiver- neige

hiver rivière

Contact Photothèque Marchés publics Intranet

- [La CCBD >>](#)
- [Tourisme >>](#)
- [économie >>](#)
- [Culture >>](#)
- [Social >>](#)
- [Environnement >>](#)
- [Côté pratique >>](#)

Environnement

- [Natura 2000](#)
- [Assainissement](#)
- [Déchets](#)
 - [Le tri sélectif](#)
 - [Recyclage](#)
 - [Ordures ménagères](#)
 - [Déchèteries](#)
 - [Compostage](#)
 - [Statistiques](#)
 - [2014](#)
 - [2013](#)
 - [2012](#)
 - [Articles](#)
 - [Opération foyers témoins](#)
 - [Redevance incitative](#)
 - [Consignes en images](#)
- [Taxe d'enlèvement des ordures ménagères \(TEOM\)](#)
- [Quai de Transfert](#)
- [Contrat de rivière](#)
- [Le tri sélectif](#)
- [Déchets](#)
- [Environnement](#)
- [Accueil](#)

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux ...

Nouvelles consignes de tri sur les poubelles !

LE TRI SELECTIF

1kG de déchets par jour et par personne

En 80 ans, notre production de déchets a été **multipliée par 6**.

La production de **déchets** en France pour une année représente environ **2500 fois le poids de la tour Eiffel**

60% du volume de notre poubelle peut être recyclé !

Objectifs du Grenelle de l'Environnement :

- Un taux de recyclage de 35%, puis de 45% en 2015, pour les déchets ménagers et assimilés (contre 24% en 2004) ;
- Un taux de recyclage de 75% pour les emballages ménagers ;
- Une réduction de 15% des déchets enfouis ou incinérés.
- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant pendant les cinq prochaines années, soit une réduction de plus de 5 kilogrammes par an et par habitant

Pourquoi trier ?

- **diminution du volume des déchets destinés à l'enfouissement.**
- **préservation des ressources naturelles** : la matière recyclée est utilisée à la place de la matière première.
- **économie énergie et d'eau** : la transformation d'une matière recyclée nécessite moins d'eau et d'énergie que celle d'une matière première !
- **création d'emploi**

Où trier ?

Actuellement la Communauté de Communes collecte **trois flux** :

- les emballages ménagers (bouteilles, flacons, sachets, pots, barquettes en plastique, cartonnets, briques alimentaires, emballages métalliques),

- les papiers (journaux, magazines, papiers, enveloppes, annuaires, livres ...)

- le verre. (pots, bocaux et bouteilles en verre uniquement)

Pour vous aider à trier, la Communauté de Communes met à votre disposition **plus de 70 points d'apports volontaires répartis sur l'ensemble des 20 communes.**

Il y en a forcément un pas très loin de chez vous ...

Comment trier ?

Améliorons la qualité et la quantité du tri des déchets sur le territoire la Communauté de Communes Buëch Dévoluy !

- [Consignes pour le verre](#)
- [Consignes pour les emballages ménagers](#)
- [Consignes pour le papier](#)

Que deviennent les déchets triés ?

Une fois collectés, les emballages ménagers (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, barquettes aluminium, canettes de boissons, aérosols, emballages cartons, briques alimentaires) sont transportés au centre de tri de Manosque. Le verre et le papier sont transportés directement chez les recycleurs. (Vergèze et

Grâce au tri sélectif et au recyclage de vos produits ménagers et de leurs emballages, **les déchets ont une seconde vie.**

Certains produits recyclables ont un destin étonnant. Prenons l'exemple des bouteilles en plastique qui peuvent être transformées ... en veste polaire ou en siège rehausseur !

[Cliquez sur l'image pour la lire ou la télécharger](#)

Les Ordures Ménagères

Les ordures ménagères (OM), ou déchets ménagers, sont les déchets issus de l'activité quotidienne des ménages (déchets d'emballages, restes alimentaires, objets en fin de vie...). Il s'agit de **déchets non recyclables et non dangereux.**

En moyenne chaque personne produit 1 kg de déchets par jour. Les ordures ménagères représentent **40% de la poubelle** (déchets putrescibles et divers) sans l'extension des consignes de tri des emballages ménagers. Cette part de la poubelle ne sera **pas valorisée**.

La Communauté de Communes Buëch Dévoluy a **en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères** de l'ensemble de la population des communes membres.

L'organisation de la collecte

La collecte des ordures ménagères est effectuée sur les 20 communes de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy par une équipe « roulante » de **2 ou 3 agents** (1 chauffeur et 1 ou 2 rippeurs), par secteurs, à l'aide d'**une benne à ordures ménagères**.

Les poubelles sont collectées, par nos équipes, une fois par semaine ou tous les jours suivant le secteur et la saisonnalité. Vérifiez le jour de collecte dans votre commune en consultant le **planning des collectes** dans la rubrique côté pratique.

Les ordures ménagères doivent être emballées dans des sacs plastiques soigneusement fermés.

- [Consignes des ordures ménagères](#)

Que deviennent les ordures ménagères ?

Les déchets collectés sont acheminés vers le quai de transfert du Boutariq à Veynes avant d'être transportés à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Sorbiers. Ils seront enfouis sans aucune valorisation.

Les élus de la CCBD sur le terrain ... des déchets

Les membres de la commission environnement de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy ont visité les installations de traitement des déchets du Beynon : le centre de tri sélectif et l'installation de stockage des déchets ultimes, gérés par la société Véolia.

A l'écoute de Mr Martin, responsable du centre de tri, les élus ont pu approfondir leurs connaissances en matière de tri, de collecte et de recyclage. Ils ont découvert les différentes étapes de tri des poubelles à emballages ménagers (bouteilles

et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques, cartonnettes) :

- le trommel : cylindre avec des mailles permettant de trier les déchets trop petits
- la cabine de pré-tri : extraction manuelle des grands cartons, films plastiques et premiers refus
- l'overband : tapis magnétique utilisé pour récupérer l'acier
- le tri optique avec capteur infrarouge qui détermine la nature des déchets et tri avec un système de jet d'air
- le tri manuel en cabine est au final effectué sur chaque flux pour enlever le non-recyclable et sélectionner par catégorie les matières recyclables.
- Mise en balle et recyclage : les matériaux triés sont ensuite mis en balle par catégorie (plastique, papier, carton, aluminium, acier et briques alimentaires) pour être acheminés dans des sociétés spécialisées afin d'être recyclés.

Le centre de tri permet ainsi d'affiner le tri des déchets recyclables en grande quantité, de bonne qualité et à un rythme soutenu : 1 tonne 3 à l'heure.

En 2014, l'équipe des 12 agents du centre de tri ont séparé par matériaux 104 tonnes d'emballages ménagers issues du tri effectué par chacun d'entre nous. Ils en ont extrait près de 21 tonnes d'erreurs appelé aussi refus de tri.

Depuis quelques mois, le taux de refus est passé de 20 % à 17 % ... une meilleure qualité de tri pour un recyclage efficace.

Ensuite, les membres de la commission ont eu des explications sur le fonctionnement d'un centre d'enfouissement et les normes environnementales drastiques à respecter pour recevoir des ordures ménagères.

Cette visite a permis aux élus d'avoir une meilleure perception de la problématique « déchets » ; notamment ceux régulièrement sollicités dans le choix de gestion et de traitement des déchets.

- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Accueil](#)
- [Intro](#)
- [Haut de page](#)

[Carte communauté de communes](#)

Pour vous abonner indiquez votre mail ci-dessous et cliquez sur inscription

[INSCRIPTION](#) [Désinscription](#)